

**PROGRAMME DE FORMATION ET  
D'INTÉGRATION  
DE LA JEUNE RELÈVE D'ENTRAÎNEURS AU SEIN  
DE L'ASSOCIATION**

ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE ST-CONSTANT



AOÛT 2011

# CANDIDATS FAISANT PARTIE DU PROGRAMME DE LA RELÈVE

## **NOVICE**

Keven Marotte  
Maxime Pomerleau  
Andrew Hollran  
Michaël Hottote

## **PEE-WEE**

Alexandre Martin-Plante  
Maxime Dubé  
Guillaume Boisvert

## **BANTAM**

Chad St-Louis-Croteau  
Kevin Diamond  
Marc-Antoine Pineault  
Simon Cournoyer  
Martin Tanguay

## **MIDGET**

Jonathan Bédard  
Sébastien Dubois  
Philippe Dubois

## **MISE EN SITUATION**

La ville de St-Constant connaît un essor considérable avec la venue de cinq nouvelles zones de construction domiciliaire sur son territoire. La venue de ces nouvelles familles apportera son lot de nouveaux joueurs et avec eux la multiplication des équipes. Ne tenons pas pour acquis que tous arriveront par la porte du Mahg. Depuis quelques années, nous remarquons une tendance bien marquée de joueurs joignant l'Association à tous les niveaux, y compris au Midget.

Dans la meilleure des situations, nous pourrions faire face à l'augmentation du nombre de nos équipes avec notre tout nouveau centre sportif à deux glaces depuis si longtemps promis. Il faudrait également considérer que des équipes CC et BB pourraient également rejoindre les rangs de l'Association dans un avenir pas trop lointain. Mais, il n'y a pas que le temps de glace qui fait défaut, le nombre et la qualité des entraîneurs pour nos équipes sont en déclin et il est de plus en plus difficile de recruter les bénévoles.

Ce document se veut un plan d'action afin de se doter d'un programme de mentorat et de rétention pour jeunes entraîneurs motivés de 18 à 25 ans (ci-après les « stagiaires ») désireux de se joindre à l'Association en tant que futurs entraîneurs. Il serait tout à notre avantage de former adéquatement cette relève qui devrait être relativement fidèle à certaines catégories n'ayant aucun lien d'attachement dans les équipes.

## **OBJECTIFS**

Faire en sorte que les stagiaires soient guidés adéquatement par la formation obligatoire de Hockey Québec afin d'obtenir le grade nécessaire pour devenir entraîneur-chef d'une équipe récréative et les amener éventuellement à obtenir leurs grades supérieurs pour le niveau compétitif. Le directeur technique, en collaboration avec leur mentor, veillera à ce que leur formation soit adéquate tout au long de la saison et qu'un suivi soit fait auprès du stagiaire en vue de son évaluation finale.

## **DÉROULEMENT**

En début de saison, le vice-président hockey et/ou le président et/ou le directeur technique identifieront les stagiaires faisant déjà partie de l'Association susceptible de posséder les qualités nécessaires à la fonction d'entraîneur. Le stagiaire sera alors invité à se joindre à l'équipe d'entraîneurs pour la nouvelle saison. Il sera jumelé à un entraîneur-chef qui aura accepté préalablement de devenir son « mentor ». Le stagiaire devra s'engager à assister à toutes les pratiques et parties prévues à l'horaire, sauf en cas de force majeure ou d'incapacité. Le stagiaire devra participer à l'élaboration des exercices et des plans de jeux de l'équipe. Il sera appelé à diriger un sous-groupe lors des pratiques et corriger, si nécessaire, le joueur qui en aura besoin.

## ÉVALUATION

Le stagiaire devra, au cours de la saison, lorsque le mentor le jugera à propos, préparer seul une séance de pratique pour tous les joueurs de son équipe. Il sera alors évalué sur la pertinence de ses exercices et son leadership. Un rapport d'évaluation sera alors remis au directeur technique.

Avant la fin de la saison, le stagiaire deviendra « l'entraîneur-chef d'un jour » lors d'une partie officielle. Son mentor et les autres assistants devront exécuter son plan de match et accepter ses décisions. Il sera seul maître à bord. Un deuxième rapport d'évaluation sera alors produit.

Le directeur technique, le v.-p. hockey et le directeur de la catégorie feront, en fin de saison, une évaluation globale du stagiaire en tenant compte des deux rapports du mentor, de son attitude générale, de son assiduité et de son intérêt à poursuivre l'expérience.

Sa candidature sera, le cas échéant, retenue pour une autre année ou non. Si tous les critères d'évaluation sont très satisfaisants, le stagiaire pourrait se voir octroyer une équipe l'année suivante. Dans le cas d'une évaluation moyenne à satisfaisante, une deuxième année de stage pourrait être recommandée.

## SOUTIEN

Le stagiaire pourra en tout temps se référer à son mentor ou, en cas de difficultés, au directeur-technique ou au vice-président hockey. Les membres de la direction seront le soutien de deuxième ligne.

Des cliniques de perfectionnement pour entraîneurs sur glace et hors glace seront prévues au calendrier pour les outiller et accroître leur formation.

Un suivi étroit de la part du directeur de catégorie sera fait auprès des stagiaires et un compte rendu de leur évolution sera transmis régulièrement aux membres du Conseil d'administration.

Il serait préférable que le stagiaire fasse partie de ce programme sur une période de deux ans avant de se voir attribuer une équipe en tant qu'entraîneur-chef. Ses évaluations seront consignées pour l'année suivante.